

Gilets jaunes : note de positionnement du Secours catholique

Les prix à la pompe ne sont pas à leur plus haut taux historique ; la hausse est d'abord liée à la hausse des cours mondiaux (cf. infographie du [Monde](#)). Cependant les « gilets jaunes » posent la question de la justice sociale dans la transition écologique.

1. Il y a deux écueils à éviter absolument :

- a. Mener une politique écologique qui ne se soucierait pas de son impact social ;
 - b. Reporter *sine die* les politiques de transition écologique au nom de leur impact social.
- ⇒ Le Secours catholique refuse d'avoir à choisir entre justice sociale et préservation de notre « maison commune ». Au contraire, ce que montre la grogne actuelle, c'est qu'il n'y aura pas de transition écologique acceptable sans justice sociale, et nous savons aussi qu'il n'y aura pas de justice sociale possible sans transition écologique.

2. Pas de justice sociale sans transition écologique. Un peu partout dans le monde, le Secours catholique soutient des services d'Eglise, des acteurs associatifs engagés dans le domaine alimentaire et agricole, dans la gestion des déchets, etc. Ils nous rapportent combien la déforestation, la désertification, la raréfaction de l'eau potable, la vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes, frappent de plein fouet les plus pauvres, déplaçant des millions de personnes pour des raisons notamment climatiques... En France même, le Secours catholique est en première ligne pour porter secours lors des événements extrêmes qui se multiplient, sans doute du fait du dérèglement climatique : les inondations, les canicules... Des événements qui frappent souvent plus durement encore les plus fragiles. Sans compter la pollution de l'air liée aux particules fines de nos moteurs diesel, qui fait 430 000 morts prématurées par an en Europe.

⇒ Il n'y a pas à tergiverser : notre pays riche, **la France, doit** faire tout ce qui est en son pouvoir pour limiter le réchauffement de la planète à +1,5°C d'ici la fin du siècle, conformément à l'Accord de Paris. Ce qui suppose d'**atteindre la neutralité de gaz à effet de serre d'ici 2050** (et donc de diviser par 4 ou 5 nos émissions). La source principale des gaz à effet de serre est connue, c'est à 80% l'utilisation du charbon, du pétrole et du gaz.

⇒ Il faut agir sur les 3 principaux pôles émetteurs : l'alimentation, l'habitat, le transport. Le transport routier, c'est 22% des émissions de la France.

3. Pas de transition écologique sans justice sociale. Beaucoup dépendent de leur voiture pour aller travailler : le Secours catholique est régulièrement sollicité pour donner un « coup de pouce » qui financera un permis de conduire ou un véhicule, il est aussi à l'origine d'un réseau de garages solidaires de façon à aider des personnes au chômage à retrouver un emploi.

Or, quand on augmente le prix des carburants, comme plus généralement celui de l'énergie - ce qui est nécessaire pour le climat - cela n'affecte pas tout le monde de la même façon. Les plus touchés par la hausse des prix ne sont généralement pas les plus

pauvres (hormis ceux qui se chauffent au fioul), car ils n'ont souvent pas de voiture, mais les « presque pauvres », que l'on voit de plus en plus dans les accueils du Secours catholique. Surtout si l'éloignement de l'emploi et des services publics les oblige à faire des kilomètres en plus. Leur budget est extrêmement contraint (loyer, charges et télécom en représentent souvent les deux tiers). Pour eux, un surcoût mensuel de quelques dizaines d'euros à la pompe est synonyme de sacrifices sur des dépenses essentielles (chauffage ou alimentation).

⇒ Là non plus, il n'y a pas à tergiverser : **un droit à la mobilité pour tous doit être reconnu et assuré** par la collectivité.

4. **Sur le long terme**, agir contre le dérèglement climatique et pour la justice sociale sont **deux combats qui convergent**. C'est aussi ce que dit l'Église : « Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale » (*Laudato Si'*, §139). **Mais sur le court terme, il peut y avoir du frottement**. Cette tension a été repérée depuis bien longtemps, c'est elle qui a fait échouer la taxe carbone à l'issue du Grenelle de l'environnement il y a dix ans, elle qui a mis le feu aux poudres en Bretagne...
5. **Il nous faut donc articuler les temporalités** :
 - a. Un investissement fort et durable pour réduire notre addiction collective au pétrole. « Transports en commun et vélo, développement de véhicules véritablement moins émetteurs et moins polluants, désenclavement des territoires via un réseau ferré opérationnel, modernisé et accessible à tous les portefeuilles, lutte contre l'étalement urbain en rapprochant les lieux de vie des lieux de travail et de loisirs, sont autant de solutions qui doivent être actées et financièrement soutenues par le gouvernement dans sa prochaine loi » (Cf. [tribune du Réseau Action Climat](#) signée par le SC). Le Secours catholique est d'ailleurs témoin et acteur, localement, de groupes citoyens qui se mobilisent pour organiser des réponses adaptées, en milieu rural, faute de transports collectifs.
 - b. « En attendant que ces solutions voient le jour, il y a ceux qui ne peuvent pas faire autrement : parce qu'ils ont peu de moyens mais qu'en plus, du fait de leur implantation géographique, ils ne peuvent se déplacer autrement qu'en prenant leur voiture. C'est à ces citoyens que le gouvernement doit apporter de manière urgente un soutien financier, pour leur permettre de faire face à la hausse du prix des carburants. » ([tribune du RAC](#)) : le chèque énergie doit passer de 200 à 600 €.
6. Plus largement, il faut aussi retenir de cet épisode que **la justice sociale est la condition de possibilité de la transition écologique** :
 - a. Toutes les études montrent que l'empreinte carbone des plus riches est plus forte que celle des plus pauvres. Il faut donc réduire prioritairement la première – à commencer par la taxation du kérosène, aujourd'hui exonéré !
 - b. Il faut aussi que la transition écologique soit une bonne nouvelle, et non une punition, pour les personnes les plus modestes : cela doit passer par un accès généralisé à une alimentation saine dans la restauration collective, mais aussi en investissant massivement dans la rénovation thermique du bâtiment, à commencer par les plus fragiles, et les plus durement frappés par la hausse des prix des carburants – habitat isolé en monde rural.